Année académique 2019 - 2020 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 26 Questions spéciales 2			
Code	SOAS2B21AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons **Ludovic AGNEESSENS** (ludovic.agneessens@helha.be) HELHa Campus Montignies **Philippe HERION** (philippe.herion@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) **Philippe HERION** (philippe.herion@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve **Marie-Claude LACROIX** (marie-claude.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques au sein de trois champs que sont la déontologie et l'éthique, la sociologie et la méthodologie. Ces repères vont aider l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation

professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3 Exercer un jugement professionnel.

3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
II. Appliquer les outils théoriques et/ou méthodologiques pour analyser les situations complexes auxquelles les assistants sociaux sont confrontés
III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus Mons		
SOAS2B21ASD	Analyse des organisations	24 h / 2 C
+ HELHa Campus Montignies		
SOAS2B21ASJI	Déontologie de la profession	24 h / 2 C
+ HELHa Campus Montignies (HD)		
SOAS2B21ASDI	Déontologie de la profession	24 h / 2 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B21ASB	Ethique du travail social	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons		
SOAS2B21ASD	Analyse des organisations	20

+ HELHa Campus Montignies		
SOAS2B21ASJI	Déontologie de la profession	20
+ HELHa Campus Montignies (HD)		
SOAS2B21ASDI	Déontologie de la profession	20
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B21ASB	Ethique du travail social	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ethique du travail social			
Code	11_SOAS2B21ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Marie-Claude LACROIX** (marie-claude.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les travailleurs sociaux sont aujourd'hui confrontés à des publics extrêmement diversifiés dont bon nombre sont marqués par les conséquences de la précarisation du travail ou même par la désaffiliation. L'exercice du travail social devient ainsi toujours plus complexe entraînant l'émergence de questions nouvelles qui demandent à repenser les repères qui balisent l'action sociale traditionnelle.

L'éthique est une branche de la philosophie qui s'occupe de réfléchir à ce qui permet de choisir telle ou telle action, ou, pour le dire autrement, qui s'interroge à propos de l'agir humain. Le cours d'Ethique du travail social a pour objectif de fournir des outils philosophiques permettant de réfléchir l'agir professionnel du travailleur social dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques d'action sociale.

Les objectifs du cours sont :

- rappeler ou découvrir la place de la dimension éthique dans le travail social.
- éclaircir les notions de valeur, de norme, de principes, de morale, d'éthique, d'éthique professionnelle..
- présenter et analyser différentes théories éthiques en resituant leurs fondements et leur traductions dans l'agir.
- montrer que le travail social s'inscrit dans une série de valeurs fondamentales. qui participent aux décisions d'agir.
- mettre ces outils de réflexion au travail dans des situations concrètes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- expliquer différentes théories éthiques en identifiant leurs fondements et en repérant leur impact dans l'agir professionnel ;
- situer la démarche de l'assistant social dans ses aspects éthiques;
- comprendre les rapports entre valeurs, normes, morale, éthique et déontologie en travail social ;
- développer une réflexion sur la portée éthique de l'agir professionnel en travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Définition de l'éthique, sources de la préoccupation éthique, distinction entre éthique, morale et déontologie.
2. Approches de théories éthiques et de leurs fondements selon diverses écoles philosophiques (telles que éthique du sentiment, du devoir, du plaisir et de l'utilité, de la responsabilité, du « care »…..).
3. Les valeurs présentes dans le travail social et dans la formation des assistants sociaux.
4. L'agir professionnel et humain dans le travail social, considéré sous l'angle éthique.
5. Découverte et mise en débat des différentes approches et théories éthiques et application à l'aide

d'exercices concrets.

Démarches d'apprentissage

Dans le cours alterneront des exposés magistraux avec des moments de synthèse et de questions-réponses, des échanges en petits groupes sur des situations concrètes amenant un questionnement sur les valeurs ; dans un travail collectif d'analyse de situations de terrain avec un ou plusieurs praticiens-enseignants, les étudiant·e·s bénéficieront également d'apports sur l'agir professionel.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Approche pédagogique interactive.
- Co-construction d'une grille de lecture et d'analyse des situations travaillées.
- Travail en sous-groupes d'affinité.
- Plusieurs exercices similaires à la situation de l'examen seront expérimentés durant le cours

Ouvrages de référence

- Adorno, F.P. (2015). *Faut-il se soucier du « Care » ?.* Paris: ed. de l'Olivier.
- Bentham, J. (2011). *Une introduction aux principes de morale et de législation (1789).* Paris: Vrin.
- Billier, J.-C. (2010). *Introduction à l'éthique.* Paris: PUF.
- Bouquet, B. (2003). *Ethique et travail social. Une recherche de sens.* Paris: Dunod.
- Canto-Sperber M. (2004). *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale.* Paris: PUF.
- Canto-Sperber M. & Ruwen O. (2004). *La philosophie morale.* Paris: PUF.
- Droit R.-P. (2009). *L'éthique expliquée à tout le monde.* Paris: Seuil.
- Fortin, P., Leclerc, B., Parent, P., Plourde, S., Rondeau, D. (2011). La Construction du savoir éthique dans les pratiques professionnelles. Paris: L'Harmattan.
- Gonin A. & Jouthe E. (2013). Ethique et travail social. Enjeux, concepts et aspects méthodologiques. In Harper H. & Dorvil H., *Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques* (p. 69-88). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Habermas J. (1999). *De l'éthique de la discussion.* Paris: Flammarion.
- Jonas H. (2013). *Le principe responsabilité.* Paris: Flammarion.
- Modak M & Bonvin J.-M. (dir.).(2013). *Reconnaître le care, un enjeu pour les pratiques professionnelles* Lausanne: EESP.
- Merlier P. (2013). *Philosophie et éthique en travail social.* Rennes: Presses de l'EHESP.
- Métayer M. (2002). *La philosophie éthique. Enjeux et débats.* Saint-Laurent: Editions du Renouveau pédagogique.
- Mill J. S. (2008). *L'utilitarisme (1863).* Paris: Flammarion.
- Ogien R. (2007). *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes.* Paris: Gallimard.
- Rawls J. (2008). *La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice.* Paris: La Découverte.
- Rawls J. (2009). *Théorie de la justice.* Paris: Seuil.
- Ricoeur P. (1996)., *Soi-même comme un autre.* Paris: Seuil.

Supports

- Notes des exposés faits par l'enseignante, grilles, situations-types, schémas.
- Textes de référence distribués et/ou disponibles à la Bibliothèque Centre de documentation.
- Bibliographie sélective.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session.

L'évaluation est basée d'une part sur un principe de restitution avec des questions relatives aux savoirs découverts en cours (connaissances philosophiques, discernement dans les concepts,...), d'autre part une réflexion et une créativité (pouvoir réfléchir et analyser, dans une perspective éthique, des situations pratiques en faisant le lien avec les connaissances philosophiques).

Il s'agit d'un examen oral où les étudiant·e·s se présentent par deux. Ils ont un temps pour préparer ensemble (sans disposer ni de leurs notes, ni de portefeuille de lecture) une question de restitution et une question de réflexion.

L'enseignante veille à ce que les étudiant·e·s se répartissent équitablement la parole lors de la présentation des réponses. Une note commune est donnée aux deux étudiant·e·s

En seconde session.

Les consignes sont les mêmes. Les étudiant·e·s peuvent présenter leur examen oral seul·e ou à deux.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation					Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).